

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 648

35 - Ille-et-Vilaine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Redon

LE PONT DES ARTS.

Objet : promouvoir, sous la forme de dépôt-vente, auprès du grand public, les artisans et créateurs locaux ainsi que leur production; un artisan-créateur adhérent au " pont des arts" crée ou conçoit des pièces uniques ou en série; cette association est à champ commercial où les moyens impliquent des activités économiques (code du commerce-art 442-7) ; aux fins de réalisation du dit objet, l'association utilisera les moyens d'action suivants: boutique permanente; organisation de marchés de créateurs, d'exposition ventes, de manifestations diverses pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association

Siège social : 95, rue de Redon, Pont Rean, 35580 Guichen.

Date de la déclaration : 21 avril 2021.